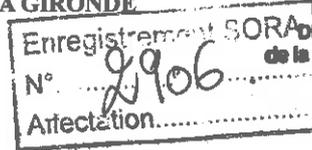




PRÉFET DE LA GIRONDE

Reçu le

16 JUIN 2017



Direction Départementale
de la Protection des Populations
de la Gironde

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER
Service des Procédures Environnementales
Affaire suivie par : Marie-Ange LORIN
Mail : marie-ange.lorin@girondc.gouv.fr
Tel: 05 56 93 38 50

LE PRÉFET DE LA REGION NOUVELLE-
AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE,

à

Monsieur le Directeur de la Protection des
Populations de la Gironde
SERVICE DE LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT
5, boulevard Jacques Chaban-Delmas -
CS 60074
33070 BRUGES CEDEX

OBJET Code de l'Environnement son titre 1^{er} du livre V et notamment son article R 512-68,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai délivré à :

Madame la Présidente de la
CAVE DE SAUVETERRE BLASIMON ESPIET
15, Bourrassat
33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE

le récépissé de changement de dénomination sociale n° 201700510 en date du 9 juin 2017
de sa déclaration en date du 2 mai 2017 pour son établissement de préparation et de conditionnement
de vins situé
15, Bourrassat
33540 SAUVETERRE DE GUYENNE

relevant de la nomenclature des installations classées, au titre des rubriques indiquées ci-dessous :
2251-B1, 2910-A-2, 2921-b, 4802-2-a
L'arrêté préfectoral n° 14434 du 11 juin 2002 et les arrêtés préfectoraux complémentaires n° 14434/2
du 8 octobre 2004 et 14434/3 du 27 juin 2012, joints au présent récépissé, sont applicables en lieu et
place de :

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CAVE DE SAUVETERRE-BLASIMON
15, Bourrassat
33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE

Bordeaux, le 9 juin 2017
Pour le Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer,
La chef du Service des Procédures
Environnementales


Armelle RESSOUCHES